

## MRC DE MÉKINAC

### FORMULAIRE DE DEMANDE DU FRR – VOLET 2 ET 3

Veuillez répondre à toutes les sections du document. Référez-vous au document **Cadre d'intervention pour la vitalité du territoire** afin de compléter votre demande de financement.

#### Réservé à la MRC :

Date de réception :

Numéro de dossier :

#### 1- Titre du projet

#### 2- Identification du responsable du projet

Nom (légal) de l'organisme /  
entreprise (tel qu'indiqué au registre  
des entreprises) :

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)  
(tel qu'indiqué au registre des  
entreprises) :

Adresse :

Ville :

Code Postal :

Nom de la personne responsable :

|                                                                                                |  |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| <b>Fonction :</b>                                                                              |  |
| <b>Téléphone :</b>                                                                             |  |
| <b>Adresse courriel :</b>                                                                      |  |
| <b>Mission de l'organisme (tel qu'indiqué dans vos lettres patentes/documents officiels) :</b> |  |

### 3- Description du projet

- Expliquez ici les grandes lignes de votre projet
- Précisez ici en quoi ce projet se démarque, est structurant, novateur, etc.
- Quels en sont les objectifs et en quoi peut-il contribuer à améliorer votre milieu ?
- Préciser ici la distinction entre ce projet et les activités régulières de votre organisme/entreprise

**4- Cochez toutes les priorités d'intervention de la MRC de Mékinac qui concernent votre projet (votre projet doit répondre minimalement à au moins une priorité d'intervention). Pour chacune des priorités cochées, expliquez en quoi votre projet y contribue. (Ex : expliquez-nous quels sont les changements et les impacts souhaités/visés par votre projet.)**

**Notes : Une annexe explicative des différentes priorités est disponible en page 12.**

- Qualité de vie et services de proximité ;
  
- Main-d'œuvre et relève ;
  
- Habitation, attractivité et démographie ;
  
- Tourisme et mise en valeur du territoire ;
  
- Innovation et développement des entreprises ;
  
- Soutien et sécurisation de la vie communautaire ;
  
- Transition écologique et adaptation aux changements climatiques.

**5- Quelle est la viabilité à long terme de votre projet ? (Pérennité des retombées et autonomie de financement, si besoin)**

**6- Votre projet a-t-il fait l'objet d'une consultation ou émane-t-il d'un besoin exprimé dans la communauté ? (Si oui, décrivez les étapes et les résultats obtenus)**

| 7- Portée du projet : votre projet est-il local ou régional ? (Un projet régional doit toucher un minimum de 3 municipalités) |                       |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------|
| Local                                                                                                                         | Régional              |
| 7.1- Veuillez cocher toutes les municipalités touchées par votre projet.                                                      |                       |
| Notre-Dame-de-Montauban                                                                                                       | Saint-Roch-de-Mékinac |
| Trois-Rives                                                                                                                   | Grandes-Piles         |
| Lac-aux-Sables                                                                                                                | Saint-Adelphe         |
| Saint-Séverin                                                                                                                 | Hérouxville           |
| Saint-Tite                                                                                                                    | Sainte-Thècle         |

| 8- Quel est le montant demandé au FRR ?                                                                                                                                                          |  |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| Référez-vous au point 4.4 Taux d'aide dans le cadre d'intervention pour connaître les montants et le pourcentage maximal en termes de contribution pouvant vous être octroyés pour votre projet. |  |
| Montant total demandé au FRR :                                                                                                                                                                   |  |
| Montant global du projet :                                                                                                                                                                       |  |
| Quelle est la durée totale du projet ?                                                                                                                                                           |  |

**8.1- Avez-vous fait d'autres démarches financières en lien avec votre projet ? Si oui, lesquelles ?**

|  |
|--|
|  |
|--|

**8.2- Le projet devrait s'échelonner du :**

|                |              |
|----------------|--------------|
| <b>Début :</b> | <b>Fin :</b> |
|----------------|--------------|

**9- Combien d'emplois seront créés par votre projet ?**

|                                                                          |  |
|--------------------------------------------------------------------------|--|
| Nombre d'emploi au sein de l'organisme ou de l'entreprise actuellement : |  |
| Nombre d'emplois créés par le projet :                                   |  |
| Nombre d'emploi projeté à la fin du projet :                             |  |

**10- Quelles sont les ressources humaines et le matériel interne à l'organisme/l'entreprise nécessaire à la réalisation du projet ?**

**11- Liste des organismes/partenaires externes associés à votre projet et description de la contribution de chacun.**

| Nom du partenaire | Nature de la contribution<br>(argent, temps, prêt de matériel,<br>etc...) |
|-------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| 1-                |                                                                           |
| 2-                |                                                                           |
| 3-                |                                                                           |
| 4-                |                                                                           |

**12- Expliquez-nous votre expérience/expertise en gestion de projet. Avez-vous déjà réalisé des projets d'envergure ou des projets de même ampleur ?**

**13- Calendrier de réalisation (possibilité de joindre un document en annexe si vous avez déjà un échéancier).**

| Étapes de réalisation / activités | Dates |
|-----------------------------------|-------|
|                                   |       |
|                                   |       |
|                                   |       |
|                                   |       |
|                                   |       |

**14- Documents à joindre :**

Structure de coûts et de financement (montage financier / budget).

Rapport d'activité de la dernière année (si applicable).

Rapport financier de la dernière année (si applicable).

Résolution du CA de l'organisme promoteur identifiant la personne autorisée à signer un protocole avec la MRC.

Documents confirmant l'obtention du financement complémentaire au FRR –volet 3, tel que vous l'avez défini dans la section « structure de coûts et financement ».

Preuve d'assurance responsabilité civile.

Appel de proposition et/ou cahier de charge (si applicable)

Tout autre document



Vous pouvez en tout temps consulter les documents afférant au FRR – Volet 2 et 3, dont le *Cadre d'intervention pour la vitalité du territoire* de la MRC de Mékinac, sur le site internet de la MRC (dans la section Fonds et programmes) : <https://mrcmekinac.com/frr-volet-2-3/?ref=2191>

Pour toute question relative au FRR ou pour acheminer votre demande :

**MRC de Mékinac**

**560 rue Notre-Dame, St-Tite (Québec), G0X 3H0**

**Téléphone : 418-365-5151**

**Courrier électronique : [fr@mrcmekinac.com](mailto:fr@mrcmekinac.com)**

**Site internet : [www.mrcmekinac.com](http://www.mrcmekinac.com)**

## ANNEXE 1

### ANNEXE DESCRIPTIVE DES PRIORITÉS D'INTERVENTION DE LA MRC

#### **1) Qualité de vie et services de proximité :**

Enjeux reliés : Maintien des services de proximité, pénurie de logement.

Objectifs : Garantir un cadre de vie attractif avec des services accessibles et intégrés aux enjeux environnementaux.

La MRC de Mékinac vise à optimiser la qualité de vie des citoyens et mise sur le maintien et le développement des services de proximité afin d'œuvrer à la réalisation de la priorité. Les services sont considérés à leur sens large et peuvent inclure tant les dessertes commerciales que les services municipaux en ayant des retombées directes sur la qualité de vie des citoyens tels que le loisir et ses infrastructures ou la culture.

#### **2) Main-d'œuvre et relève**

Enjeux reliés : Manque de relève, attraction limitée, participation citoyenne

Objectif : Attirer, former et retenir la main-d'œuvre tout en favorisant l'implication communautaire.

En réponse au manque de main-d'œuvre qualifiée et non-qualifiée qui se fait sentir sans de nombreux milieux de travail, la MRC de Mékinac désire mettre en œuvre des actions qui auront un impact concret sur le recrutement de la main-d'œuvre sur son territoire, qui favoriseront les interventions concertées des employeurs régionaux et des organismes œuvrant auprès d'une clientèle pouvant répondre aux besoins des employeurs. Une attention particulière est également mise vers le manque de relève entrepreneurial, incluant le milieu agricole, dans la reprise des entreprises existantes sur le territoire.

#### **3) Habitation, attractivité et démographie**

Enjeux reliés : Pénurie de logement, attraction limitée, manque de relève.

Objectifs : Répondre aux besoins en logement et attirer de nouvelles familles et travailleurs.

La MRC de Mékinac désire poursuivre et bonifier ses interventions et ses actions en termes d'accueil et d'intégration des nouveaux arrivants afin de contrer la baisse démographique et le vieillissement de la population. Pour ce faire, de nombreuses actions sont à prévoir, entre autres, sur la question de l'habitation afin de favoriser l'intégration des

nouveaux arrivants et le maintien à domicile des aînés ou le développement de services adaptés. Un regard particulier doit également être porté à la réglementation permettant l'intégration de nouvelle pratique en matière d'aménagement du territoire et d'usage en matière d'habitation.

#### **4) Tourisme et mise en valeur du territoire**

Enjeux reliés : Manque d'infrastructures touristiques, notoriété limitée, mobilité territoriale.

Objectif : Positionner la MRC comme destination touristique et améliorer l'accessibilité.

Mékinac est une région qui regorge de nature, d'espaces verts et d'un potentiel touristique encore immense malgré ce qui est déjà en place. La MRC de Mékinac désire que le territoire se hisse parmi les endroits prisés par les amoureux de la nature ou les touristes à la recherche d'expérience hors du commun, tant dans la pratique que dans l'hébergement ou la gastronomie offerte en toute saison. Fièvre d'une image de marque renouvelée, Mékinac repose sur un terreau fertile qui peut rayonner davantage et qui peut se développer sur de plus grands horizons.

#### **5) Innovation et développement des entreprises**

Enjeux reliés : Retard technologique, manque de terrains/bâtiments industriels, équilibre du développement.

Objectifs : Stimuler l'innovation, améliorer l'accès à des infrastructures adaptées et diversifier l'économie.

La MRC de Mékinac possède un parc industriel régional (PIR) en développement où l'on retrouve cinq entreprises. Toutefois, le large secteur du PIR laisse place à une belle possibilité de développement. La MRC de Mékinac souhaite donc accueillir de nouvelles entreprises et voir les entreprises actuellement sur son territoire croître et prospérer tout en innovant dans leur secteur et se dotant d'outils et de méthode de travail qui optimiseront leur gestion et leur production.

#### **6) Soutien et sécurisation de la vie communautaire**

Enjeux reliés : Maintien des services, sentiment d'appartenance, engagement citoyen.

Objectifs : Consolider les services essentiels et encourager l'engagement citoyen.

Bien que dévoué au bien être des communautés, le milieu communautaire se heurte toutefois au petit nombre d'organismes et au manque de ressources, tant financières que

matérielles ou humaines, en salariés ou en bénévoles. Cette problématique devient un réel enjeu, car elle s'ajoute aux nombreux défis du territoire. Bien que les mobilisations actuelles soient de plus en plus solides, l'équilibre demeure précaire. La MRC de Mékinac souhaite voir s'épanouir les citoyens de tout âge dans des milieux sains, sécuritaires, inclusifs, où les services sont accessibles et adaptés aux besoins.

## **7) Transition écologique et adaptation aux changements climatiques**

Enjeux reliés : Changements climatiques, équilibre du développement, acceptabilité sociale.

Objectif : Assurer un développement durable et renforcer la résilience face aux changements climatiques.

Comme partout ailleurs, les enjeux climatiques se font sentir et prennent de plus en plus de place dans la réalité territoriale. C'est pourquoi la MRC de Mékinac désire favoriser les actions qui faciliteront une résilience et une adaptation aux changements climatiques, tout en accentuant l'importance des gestes écologiques et respectueux de l'environnement. De plus, plusieurs entreprises ont un potentiel fort au niveau de l'économie circulaire et de la valorisation des matières. Les nombreuses mesures gouvernementales, tant fédérales que provinciales, peuvent être des leviers forts intéressants afin de faire croître les ambitions et les projets potentiels s'inscrivant dans une démarche de préservation de l'environnement ou de développement durable.